

AVIS DE COURSE

Coupe de la Ligue SUD Voile légère CN St Raphaël / AMSEL Fréjus 21 et 22 mai 2022

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.2 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux,

Le règlement sportif de la Ligue SUD

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après *en ligne sur le site de la ligue et whatsapp*
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante www.voilesud.fr

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.voilesud.fr
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les coureurs licenciés dans la région SUD ou résidant. Des coureurs hors ligue pourront être invités sous réserve d'accord préalable. L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en *<dériveurs doubles, solitaires, catamarans, Windsurf Glisse, Windfoil, Handi*
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
 - c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage
- 4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site www.voilesud.fr jusqu'au **18 mai**

4.4 Les bateaux doivent s'acquitter des droits d'inscription via un lien AWOO disponible sur le site www.voilesud.fr

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *majoration des inscriptions après le 18 mai 2022*

DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

5

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 18 mai	Droits après le 18 mai
<i>Solitaire</i>	20€	30€
<i>Double</i>	30€	50€

5.1

PUBLICITE

[DP] [NP] Les bateaux [doivent] [peuvent être tenus] d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.1

PROGRAMME

Confirmation d'inscription : sur place par les entraîneurs

Date	De	À
<i>Samedi 21 mai</i>	9h30	12h

Jours de course :

6.2

<i>Samedi 21 mai</i>	Course 1 ^{er} signal d'avertissement	14h
<i>Dimanche 22 mai</i>	1 ^{er} signal d'avertissement	10h30

6.3

L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à **14h**.

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h**.

7

LIEU

Les Catamarans, Windfoil, Windsurf Glisse seront sur la Base Nautique de Fréjus

Les dériveurs doubles / solitaires et Handi seront sur au Port Santa Lucia au CN de St Raphaël

8

LES PARCOURS

Triangle, banane ou trapèze pour toutes séries, slalom, marathon, long distance pour les Windfoil

9

SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour la ou les classes *Windsurf, catamaran MiniJ*, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10

CLASSEMENT

11.1

2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition sauf pour les Windfoil (1 course)

11.2

Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses pour toutes les séries sauf Windfoil

Pour les Windfoil :

Quand 2 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

- Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores moins sa plus mauvaise course.

- Quand 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores moins ses 2 plus mauvaises courses.

PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12

ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13

PRIX

Les prix seront distribués comme suit : *3 premiers de chaque série*

14

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

Pour toute question relative à l'inscription : liguesud@voilesud.fr

Questions relatives à l'accueil des séries :

Club Nautique de St Raphaël : 04 94 95 11 66, 26 place du Club Nautique, 83700 Saint Raphaël

AMSEL Fréjus : 04 94 51 55 39, Base Nature, 1196 boulevard de la Mer, 83600 Fréjus

4 zones de courses prévues dans la baie

Hébergements possibles :

ESTEREL COTE D'AZUR - SERVICE HEBERGEMENT GROUPES

04 94 19 10 64/65

acorizzi@esterel-cotedazur.com

scirillo@esterel-cotedazur.com

Pour les hébergements individuels,

- liste des hébergements possibles de l'office du tourisme : <https://www.saint-ra-phael.com/fr/hebergement/>
- moteur de réservation en ligne : <https://www.esterel-cotedazur.com/voyager/hebergements/reservation-en-ligne/>